Le paillage

DÉFINITION

Le paillage est une technique qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques, minéraux ou plastiques pour le nourrir et/ou le protéger. Ces matériaux sont déposés au pied des plantes.

OBJECTIF DU PAILLAGE

L'objectif est de :

- Diminuer la charge et la pénibilité du travail de désherbage en limitant les pousses de mauvaises herbes.
- Réduire la compétition pour l'eau et les éléments nutritifs.
- Réduire l'érosion du sol due aux actions mécaniques de la pluie, du vent et du soleil.
- Maintenir l'humidité du sol en réduisant l'évaporation de l'eau présente dans le sol.
- Favoriser la vie, l'activité et le développement de la microfaune dans le sol. (Étude de capitalisation des bonnes pratiques agricoles - Projet SABG)

COMMENT METTRE EN PLACE UN PAILLAGE ?

Description :

Le paillage consiste à étaler un lit de paille sur toute la surface cultivée. Pour le mettre en place, il faudrait que la parcelle soit parfaitement désherbée car le paillage n'est pas un désherbant, il permet d'empêcher la pousse des adventices.

- Éviter de pailler sur un sol trop humide.
- Étaler l'épaisseur de paillage en une couche épaisse suffisante de 3 à 7 cm environ.
- Faire, si possible, un léger apport de compost avant le paillage.
- Faire de préférence légèrement sécher les paillis riches en eau (gazon, herbe, etc.) avant de les épandre.
- Ne pas oublier que le paillage organique se transforme en humus. Rajouter régulièrement quelques centimètres de couche de paillage.
- Éviter de recouvrir le collet de la plante.
- Éviter de pailler par vent fort.
- Éviter de pailler pendant la saison des pluies.
- Ne pas oublier d'arroser avant et après avoir mis en place le paillis.
- Éviter d'enfouir le paillis.



Figure 1 : paillage d'aubergine



Figure 2 : paillage de chou

AVANTAGES DU PAILLAGE

Environnementaux

D'un point de vue environnemental, le paillage permet :
- Une diminution de la consommation d'eau d'arrosage mais aussi de limiter le ruissellement de l'eau de pluie.
- De limiter l'effet « splash », donc de conserver une bonne structure du sol et par conséquent, de limiter son érosion.
- De diminuer les éclaboussures sur les fruits et les feuilles, mais aussi les risques sanitaires en limitant les contacts entre les plants.
- Une protection supplémentaire du sol contre l'ensoleillement en saison sèche.
- La constitution de zones de pare-feu. En fauchant les graminés pour la paille, les zones ainsi travaillées se révèlent être de bons coupe-feu.
- Une amélioration de la fertilité du sol. En se dégradant, la paille apporte de la matière organique et par conséquent, augmente la vie microbiologique.

Autres

- Évite le phénomène de battance du sol lié au piétinement, à l'arrosage et aux précipitations.
- Protége les racines superficielles des plantes qui sont souvent endommagées lors du sarclage/ binage.
- Limite les variations de température journalières.
- Apporte de la matière organique (avec le paillage végétal).
- Diminue les pertes d'éléments minéraux lors du lessivage.
- Fournit un refuge et une réserve de nourriture pour la microfaune.
- Réduit l'arrosage des plants.
- Crée un lieu propice aux insectes utiles.
- Améliore la structure du sol.
- Conserve les fruits et légumes propres.
- Améliore la croissance et la santé des végétaux (Étude de capitalisation des bonnes pratiques agricoles - Projet SABG).

Économiques

D'un point de vue économique, le paillage permet :
- Un rendement bon, et donc un revenu plus important.
- Une production plus régulière dans le temps mais aussi plus longue car la plante, ayant bénéficié du paillage, restera vigoureuse plus longtemps.

Sociaux

D'un point de vue social, le paillage permet une diminution des taches pénibles comme l'arrosage et le désherbage.

CONTRAINTES

Le risque de développement de foyers de maladies et d'insectes nuisibles pour la culture peut amener à un traitement phytosanitaire chimique.
Le transport de bottes de paille peut aussi s'avérer être un frein à cette technique.

Photos : rustica.fr